

MARDI 23 FEVRIER 2016 : 20 h 00

En préambule du Conseil Municipal : présentation par JPEE du projet éolien sur Santeuil.

A l'invitation de M. le Maire, M. LAILLER, Chef de projet éolien pour la Société JPEE (Développeur éolien) a présenté au Conseil Municipal dans un premier temps son groupe et dans un deuxième temps l'objet de son intervention à OUARVILLE, en relation avec le projet éolien de SANTEUIL.

Le Conseil Municipal de SANTEUIL a validé l'implantation d'un parc éolien de 4 machines sur son territoire. Lors de son étude primaire JPEE a établi selon des critères précis les zones dans lesquelles, il pouvait être implanté des machines.

Il s'avère qu'un secteur entre Santeuil, les hameaux d'Ossonville/Ensonville et l'Orme (Commune de Boisville) est susceptible de recevoir 2 machines car répondant à l'ensemble des règles nécessaires à l'implantation d'éoliennes.

Ces deux machines sont les seules qui pourraient être implantées sur le territoire de la Commune d'OUARVILLE. En effet, le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest de la Commune classés en zone GIH (Groupe Interarmée Hélicoptère) ne pourront recevoir d'éoliennes. La seule opportunité offerte est dans le prolongement du site de Santeuil.

Par ailleurs, le montant des retombées économiques sont non négligeables pour la Commune et pour l'exploitant acceptant des machines sur ses terres.

Le lancement des études étant prévu au cours du 1^{er} trimestre 2016, M. le Maire propose au Conseil de réfléchir à l'opportunité de se raccrocher au projet de SANTEUIL.

Il propose de faire connaître la décision lors du prochain Conseil.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FEVRIER 2016

Convocation : 12 Février 2016

LE MARDI VINGT TROIS FEVRIER DEUX MIL SEIZE, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 21 h 00, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Etaient présents :

DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, VEILLARD Michel, PICHARD Guillaume, BILLON Michel, ORSINI Bruno, BODA Roland, AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric, SEILLE François.

Absents excusés : M. CLAVIER, Mme BAUER, M. PINEAU, Mme CORDEAU

Pouvoirs : M. CLAVIER à M. DUBIEF,

Mme BAUER à M. PICHARD,

M. PINEAU à M. BILLON

La majorité du conseil est représentée.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. Guillaume PICHARD est élu secrétaire de séance.

I - BUDGET DE L'EAU 2016

1-1 Examen du Compte Administratif 2015

. M. le Maire propose l'examen du CA 2015.

Les résultats de l'exercice sont :

- en section d'exploitation, un excédent de 28 100,11 €

- en section d'investissement un excédent de 60 928,13 €

Les crédits reportés s'élèvent à 45 674,00 €

Soit une proposition d'affectation des résultats comme suit :

- R 001 : excédent d'investissement : 60 928,13 €

- R 002 : excédent de fonctionnement reporté : 28 100,11 €

- R 1068 : comblement du déficit : sans objet

1-2 Proposition de budget 2016

. Examen du BP 2016

La base de calcul pour l'achat d'eau au SIAEP se décompose comme suit :

La base de calcul pour la vente de l'eau est estimée à 40 000 m³ (à 0.25 €/m³)

Le projet de budget primitif 2016 sera proposé équilibré en recettes et en dépenses :
en fonctionnement à 110 255,00 € - en investissement à 92 702,00 €

M. le Maire propose de maintenir le tarif de l'eau à 1.25 € le m³ Hors les taxes afférentes au service de l'eau. Les abonnements restent inchangés (le plus courant 20,48 € par semestre pour un compteur de diamètre 15)

II - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT 2016

2-1 Examen du Compte Administratif 2015

. M. le Maire propose l'examen du CA 2015.

Les résultats de l'exercice sont :

en section d'exploitation un excédent de 59 117,39 €

en section d'investissement un excédent de 184 467,18 €

Les crédits reportés s'élèvent à 180 000 €

Soit une proposition d'affectation des résultats comme suit :

- R 002 : excédent de fonctionnement reporté : 59 117,39 €

- R 001 : excédent d'investissement reporté : 184 467,18 €

- R 1068 : comblement du déficit : sans objet

2-2 Proposition de Budget 2016

. Examen du BP 2016

La base de calcul pour la vente de l'eau assainie est estimée à 16 000 m³.

M. le Maire informe qu'il a réalisé une projection sur l'évolution des recettes et des dépenses nécessaires au fonctionnement du service de l'assainissement.

Pour les deux années à venir, l'excédent permettra d'équilibrer les dépenses et les recettes.

Les participations financières des habitants pour la création de l'assainissement collectif s'éteindront d'ici deux années, les recettes par conséquent ne pourront provenir que de subvention d'exploitation de la commune ou d'une augmentation des tarifs.

Compte tenu de cette information et du prix de l'eau et de l'assainissement déjà assez élevé, le Conseil décide de commencer à transférer dès cette année une subvention d'exploitation du budget de la commune vers l'assainissement à hauteur de 30 000 €.

Le projet de budget primitif 2016 sera proposé équilibré en recettes et en dépenses :

en fonctionnement à 170 246,00 € - en investissement à 235 851,00 €

M. le Maire propose de maintenir le tarif de l'assainissement à 1,97 € le m³ Hors les taxes afférentes au service de l'assainissement.

Le tarif de l'abonnement reste inchangé à 25 € par semestre.

Les CA et BP seront approuvés et votés en même temps que le Budget principal le 29 mars 2016.

III - Compte-rendu de la réunion d'attribution du FDAIC 2016

M. le Maire donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 15 février :

3-1 Transfert de voirie départementale dans le domaine communal :

Pour Ouarville sont en projet de transfert :

- ° les routes intra déviation,
- ° la route entre Ossonville et Manchainville,
- ° la route du Moulin (jusqu'à Ensonville),
- ° la route entre Edeville et la RD 17 en allant vers Denonville.

Leur entretien incombera à la commune. En contrepartie, la dotation de fonctionnement sera augmentée, du fait que la longueur de voirie est un critère entrant dans le calcul de cette dotation.

3-2 FDAIC (Fond Départemental d'Aide aux Communes)

M. le Maire relate les informations reçues :

- ° le niveau d'engagement du Conseil Départemental est maintenu.
- ° le règlement est simplifié (application d'un taux unique de 30 % sur un plafond subventionnable de 100 000 €, plus besoin de dérogation pour commencer les travaux).
- ° la réunion d'arbitrage est prévue en mai.
- ° l'arrêté de subvention intervient en juin.
- ° pour nos dossiers 2016 les estimations ont été revues à la baisse afin de rester dans l'enveloppe de 100 000 €.

IV - Compte-rendu de la réunion relative au contournement de Réclainville

A la demande de Bertrand Châtin une réunion concernant les travaux de voirie sur Ouarville a eu lieu le 10 février dernier. Se sont rencontrés : M. Joël BILLARD (Président de la Commission Infrastructure et mobilité du Conseil Départemental), M. Bertrand CHATIN et Mme Stéphanie LEGRAND (exploitants agricoles), Mrs SAUTEREY et COMAS (Direction des Routes), M. le Maire.

Les orientations prises qui seront à confirmer :

° déclassement de la RD 132 entre Ensonville et Réclainville sur tout le linéaire : la cession de l'emprise se fera au seul profit de M. CHATIN en compensation de l'emprise lui étant prélevée pour la création de la déviation de Réclainville.

° passage en 2 fois une voie entre Ossonville et Ensonville sur tout le linéaire et par conséquent suppression des refuges, réalisation du tourne à gauche sur le RD 939. La RD 334 (route du moulin) sera déclassée dans le domaine communal et interdite aux poids lourds.

° maintien des conventions signées pour le remplacement de la canalisation d'eau et de l'enfouissement de la ligne électrique.

V - Bilan financier définitif des travaux de l'Eglise et de la Place St Martin

BILAN FINANCIER - EGLISE ST MARTIN D'OUARVILLE

Frais annexes		Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Montant initial du contrat HT	Avenants	Montant initial du contrat HT	Montant du contrat TTC	Paiement 2009	Paiement 2013	Paiement 2014	Paiement 2015	TOTAL PAIEMENT
Etude géotechnique	GINGER CEBTP					3 250,00	3 887,00		3 887,00			3 887,00
Maîtrise d'œuvre	SEMICHON					42 796,33	51 260,14	7 056,40	21 483,66	10 883,52	11 836,56	51 260,14
Mission SPS	APAVE					3 960,00	4 752,00			3 801,60	734,40	4 536,00
Paratonnerre	MAMIAS					5 417,00	6 500,40				6 500,40	6 500,40
						55 423,33	66 399,54					66 183,54
Travaux		Tranche ferme	Tranche conditionnelle	Montant initial du contrat HT	Avenants	Montant du marché HT	Montant TTC					
Lot N° 1												
Maçonnerie	QUELIN	129 584,95	64 227,58	193 812,53	38 119,46	231 931,99	278 318,39			89 934,31	31 562,08	121 496,39
Dont Echafaudage Tranche ferme et conditionnelle	SKY ACCES/SCAFF									58 450,18	98 371,82	156 822,00
												278 318,39
Lot N°2												
Couverture	BATTAIS	58 697,63	40 544,52	99 242,15	26 898,69	126 140,84	151 369,01			67 180,21	84 188,79	151 369,00
LOT N° 3												
Charpente	BONNET	52 610,00	30 610,00	83 220,00	21 994,30	105 214,30	126 257,16			67 310,40	58 946,86	126 257,26
	TOTAL	111 307,63	135 382,10	182 462,15	87 012,45	463 287,13	555 944,56	7 056,40	25 370,66	297 560,22	292 140,91	622 128,19
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION												622 128,19
	Retour FCTVA	102 053,00										
	Fondation du patrimoine	35 000,00										
	Fondation du patrimoine (Dons)	21 692,00										
	Département 28	30 000,00										
	TOTAL A DEDUIRE	188 745,00		Soit 30% du Montant des Travaux								
	Solde à la charge de la commune	433 383,19		Autofinancement								

BILAN FINANCIER PLACE ST MARTIN

		Montant initial du contrat HT	Avenants	Montant du contrat TTC	Montant de l'opération
ACQUISITIONS					
Acquisition Presbytère + Frais notaire (2011)				102 173,23	
Acquisition maison Périchon + frais notaire (2012)				117 445,97	
TOTAL				219 619,20	219 619,20
FRAIS ANNEXES					
Démolition Presbytère/maison (Novembre 2013)	POULLARD	32 186,05		38 494,52	
Maîtrise d'œuvre	GILSON	16 852,25		20 222,70	
Mission SPS	APAVE	2 520,00		3 024,00	
		51 558,30		61 741,22	61 741,22
TRAVAUX					
		Montant initial du contrat HT	Avenants	Montant initial du contrat TTC	
Lot N° 1					
Aménagement/Voirie	EIFFAGE ET LEGAULT	255 409,18		306 491,02	
Avenant n° 1			3 630,00	4 356,00	
Lot N°2					
Eclairage public	EIFFAGE ENERGIE	18 360,00		22 032,00	
Avenant n° 1			630,00	756,00	
	TOTAL	273 769,18	4 260,00	333 635,02	333 635,02
TOTAL TVX + FRAIS ANNEXES				395 376,24	614 995,44

FINANCEMENT	
Montant total de l'opération	614 995,14
Retour FCTVA sur travaux et annexes	*-64 857,00
Subvention Région	*-100 000,00
A la charge de la commune	450 138,14
Emprunt	200 000,00
Autofinancement	250 138,14

Soit 38 % du montant des tvx

VI - Questions diverses

6-1 Renseignement d'urbanisme :

1) Les granges situées rue de Moraize, appartenant à M. Doublet, sont à vendre. Un acquéreur souhaite fermer ces granges et créer des box à l'arrière des bâtiments afin d'y entreposer des voitures anciennes. Donc pas de création d'habitation.
Avis du Conseil : Le Conseil donne un avis favorable à la demande.

2) Demande de division de terrain par M. PORRET.
M. le Maire informe que M. PORRET dont la propriété est située au 2 rue des Fossés sollicite par CU l'autorisation de diviser sa parcelle.
La division consiste à séparer la maison d'habitation qui aurait un accès par le passage commun à 3 riverains entre le 8 et le 10 rue d'Orléans, de la grange qui conserverait un accès par la rue des Fossés.

Aujourd'hui, rue des Fossés, la propriété est équipée d'un compteur d'eau mais n'est pas reliée à l'assainissement collectif, par la rue d'Orléans le terrain est desservi au sens que les canalisations passent dans la rue mais ne sont pas branchés.
Le Conseil préconise le paiement des branchements avant d'accepter la division.

6-2 Relance de la plaquette

M. le Maire revient sur le projet de plaquette et propose d'aller jusqu'au bout du projet puisqu'il est réalisé à 75 % et que la jaquette est faite. Le maximum d'informations sera sur les feuillets mobiles qu'il sera plus facile de changer au fur et à mesure des modifications. Il est suggéré de demander des formats A 5 pour les fiches.
M. PICHARD est invité à poursuivre ce projet.

6-3 Mise à l'étude d'installation de panneaux indicateurs pour les entreprises.

M. le Maire propose la mise à l'étude de panneaux indicateurs pour les entreprises les plus importantes de la commune, car les transporteurs ne les trouvent pas facilement, même avec un GPS.
Le Conseil approuve la démarche. A voir en commission.

6-4 Familles rurales : Assemblée Générale

Pour information, les Conseillers sont invités à l'Assemblée Générale de l'Association des Familles rurales qui aura lieu vendredi 26 février à 20 h 30 à la salle des 4 Vents.

6-5 Réserve parlementaire de M. VIGIER

M. le Maire informe que M. VIGIER, Député a octroyé à la commune une subvention de 10 000 € pour le projet d'aménagement de la mare de la rue d'Orléans.

Les subventions auprès du Conseil Départemental seront demandés, M. FAUCONNIER de DIF CONCEPTION ayant revu les estimatifs en fonction des possibilités de subvention (Région, Conseil Départemental).

6-6 Obsèques de M. Roland CHAPISEAU

M. le Maire transmet les remerciements de la famille CHAPISEAU pour l'envoi de fleurs lors des obsèques de Roland CHAPISEAU (ancien Conseiller Municipal, Sapeur-Pompier, et Artisan sur la Commune).

TOUR DE TABLE :

- 5 mars 2016 : Soirée Paëlla organisée par le Comité d'animation, en partenariat avec le Conseil Municipal : M. SEILLE informe que 97 convives sont inscrits.
- Mme AGOSTO suggère comme cela se fait dans d'autres communes, un regroupement d'achat de bois, ou de fioul domestique. Idée à étudier. A voir comment cela peut s'organiser.

Dates des prochaines réunions :

Commission des finances : jeudi 24 mars

Conseil : Mardi 29 Mars 2016

La séance est levée à 23 h 30.

Copie Intégrale,
Le Maire.